



**Convocation à l'assemblée de consultation publique  
à tenir lundi, le 7 mars 2022**

**à l'hôtel de ville de Sabrevois, à 19h00**

La séance du Conseil se tiendra en présence physique

Convocation transmise à tous les membres du Conseil

**ORDRE DU JOUR**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM2022-02**

**Identification du site concerné :** lot 4 565 407, situé au 244, 12<sup>e</sup> avenue

**Nature de la demande :**

Conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, qu'une consultation publique aura lieu au sujet d'une demande de dérogation mineure déposée par les propriétaires du lot 4 565 407, situé au 244, 12<sup>e</sup> avenue, concernant une demande d'agrandissement du bâtiment principal qui aura pour effet de réduire la marge avant minimale à 6.18 mètres.

Le règlement de zonage #401 prévoit à la grille des usages et des normes de la zone RA-3, que la marge avant minimale doit être de 8 mètres.

Conséquemment, il s'agit d'une dérogation de 1.82 mètres d'empiètement dans la marge avant minimale.

**TOUR de télécommunication Rang St-Louis**

Consultation écrite relative à la construction d'une tour de télécommunication à l'emplacement du Rang St-Louis.

Selon les documents disponibles sur le site web : <http://sainte-anne-de-sabrevois.com>.

---

Fredy Serreyn

Directeur général et Secrétaire-trésorier